

Vision «250 vies»

Thème prioritaire: maintenance

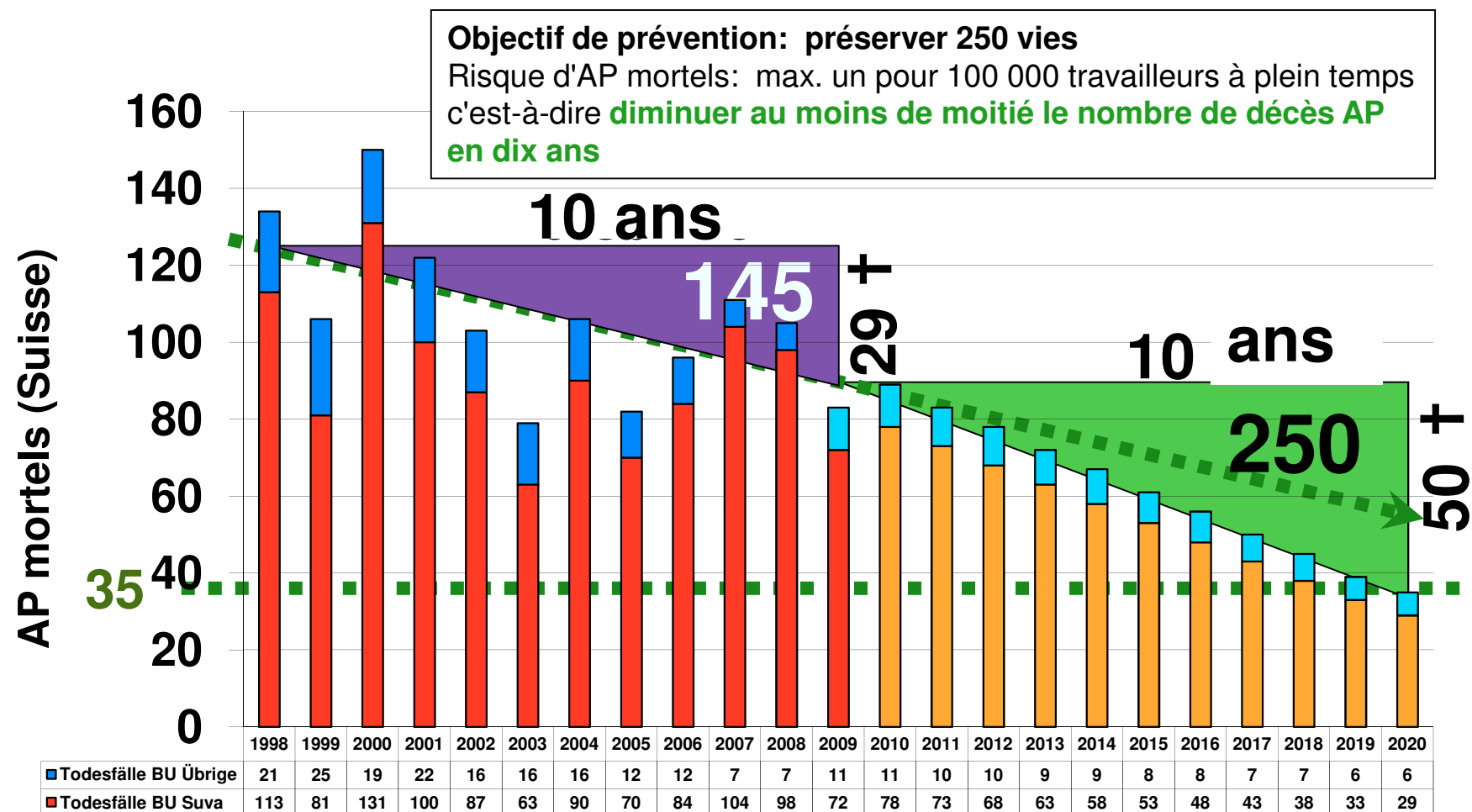


Contenu ...

- ◆ Vision «250 vies»
- ◆ Un exemple typique d'accident de maintenance
«Tirer des leçons des accidents»
- ◆ La campagne «Maintenance» de la Suva

Vision «250 vies»

Décès AP - Prévention efficace



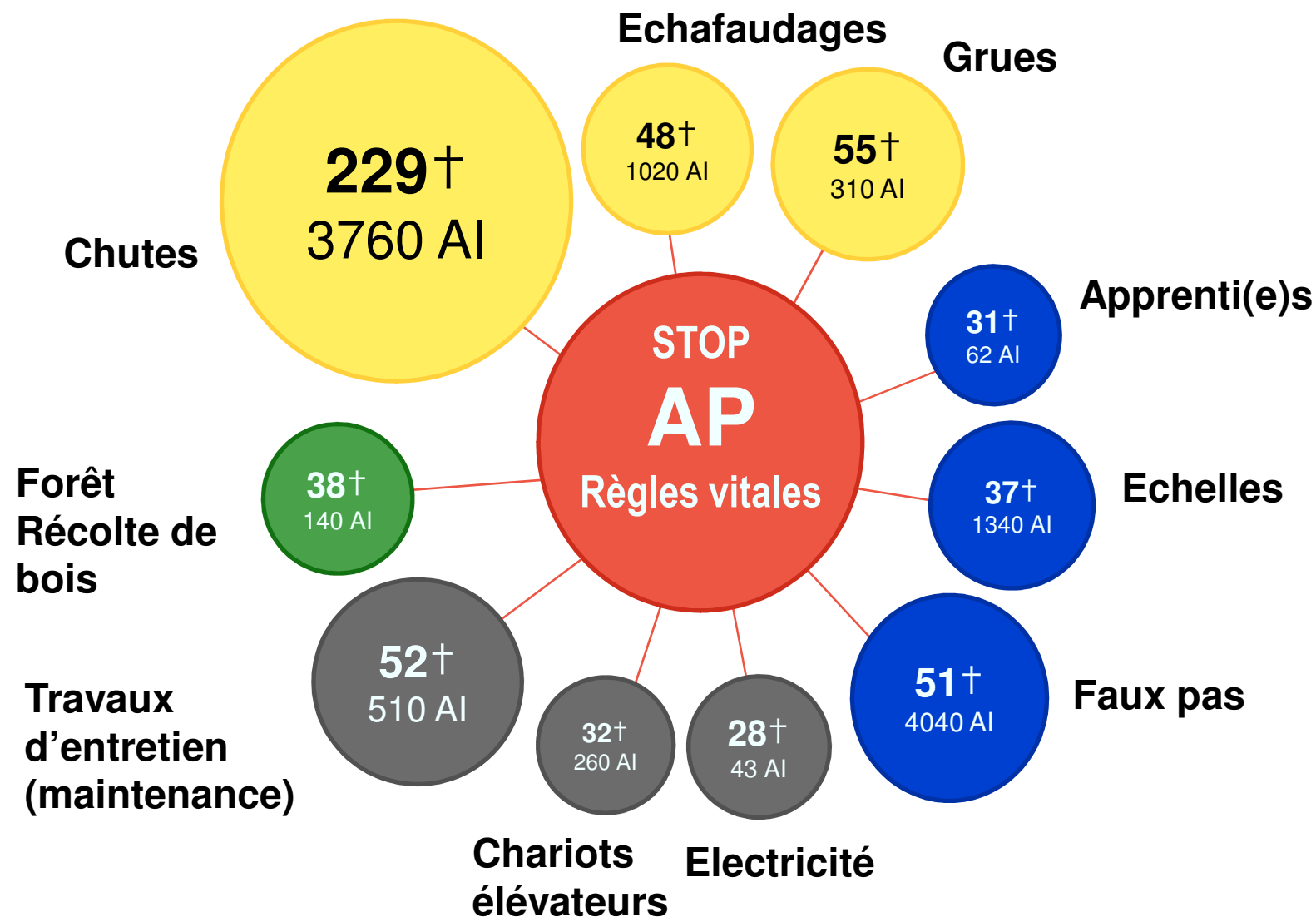
Stand 01.12.2010

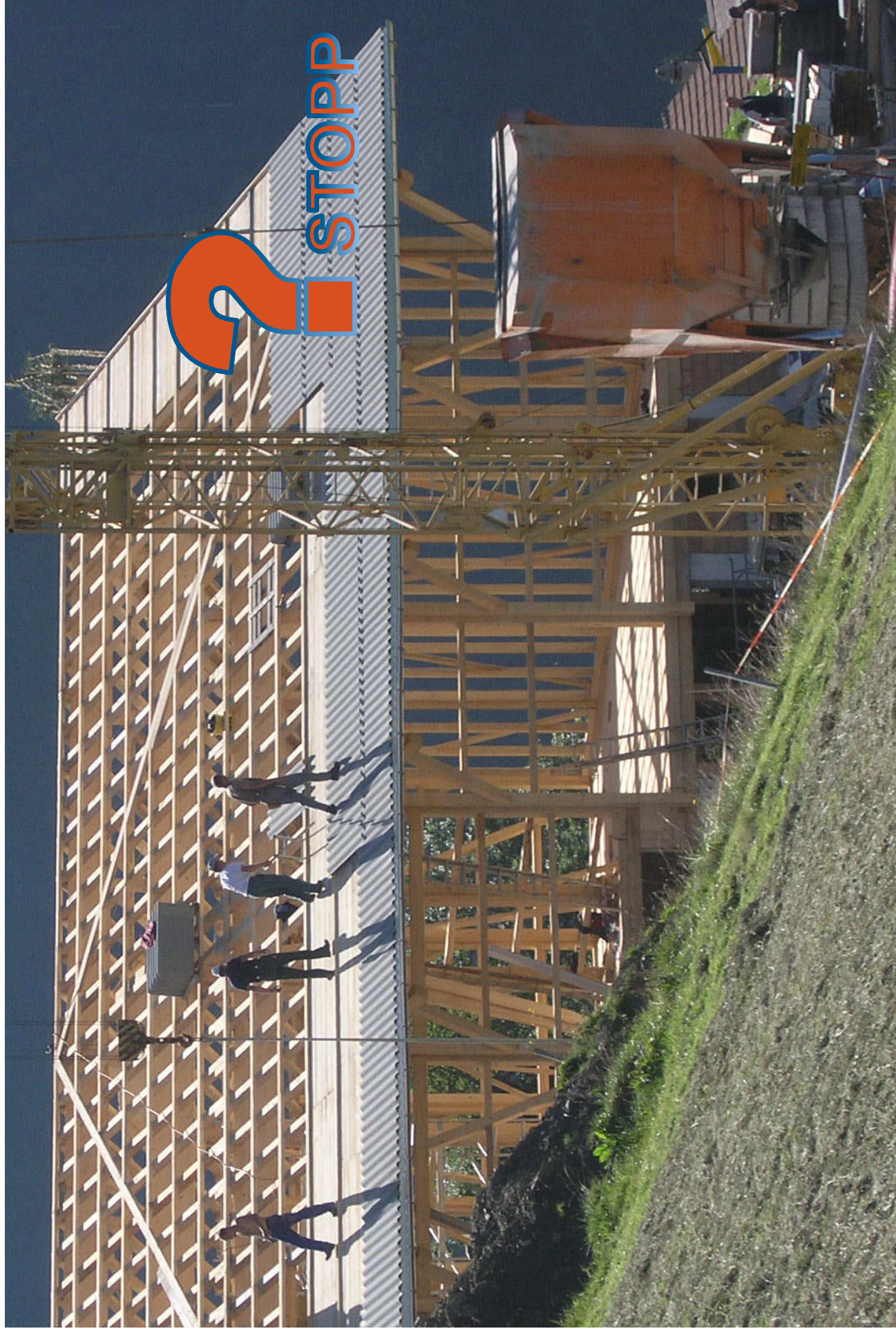
Quelle: UVG-CH

➔ **Objectif de la vision
(dix ans)**

Vision «250 vies»

Potentiel de prévention AP en dix ans





Vision «250 vies»

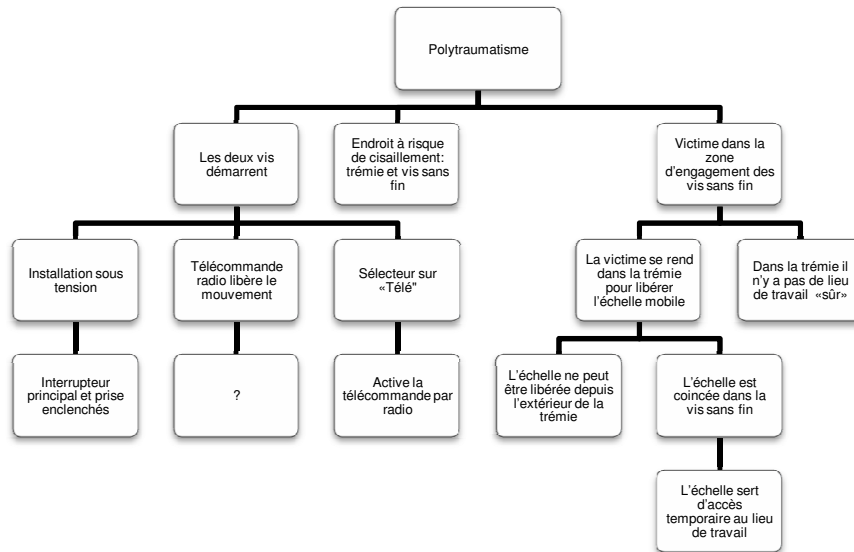
Message-clé Suvapro

Point de vue général:

«Aucun travail n'est important au point de devoir mettre sa santé ou sa vie en danger»

Accident «Presse à déchets» - Pourquoi?

Recette: Arbre des causes



- La victime est dans la zone d'engagement des vis sans fin
- La radiocommande libère le mouvement
- Les vis sans fin démarrent

**Mise en
marche
intempestive**

Accident «Presse à déchets» - TIRER DES LEÇONS!

Message-clé:

- ◆ Pour les travaux de maintenance, les installations doivent être arrêtées et assurées contre un démarrage intempestif.
- ◆ Si ces dispositifs manquent, il faut en équiper les installations.



Accident «Presse à déchets» - TIRER DES LEÇONS!

Concept de sécurité:

- ◆ AVOR / Planification
- ◆ Directive de travail
- ◆ Instruction
- ◆ Contrôle

..... et «aussi le faire»!



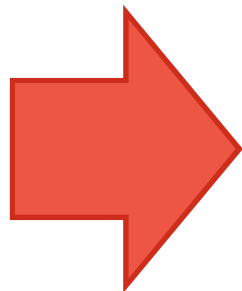
Comportement des
supérieurs et des
collaborateurs

Campagne Suva MAINTENANCE

Phénomène des accidents

Maintenance en Suisse; toutes les branches (toutes les entreprises assurées à la Suva)

- ◆ 19 % de tous les décès
- ◆ 28 % de tous les accidents graves enregistrés par la Suva de 2008 à 2010



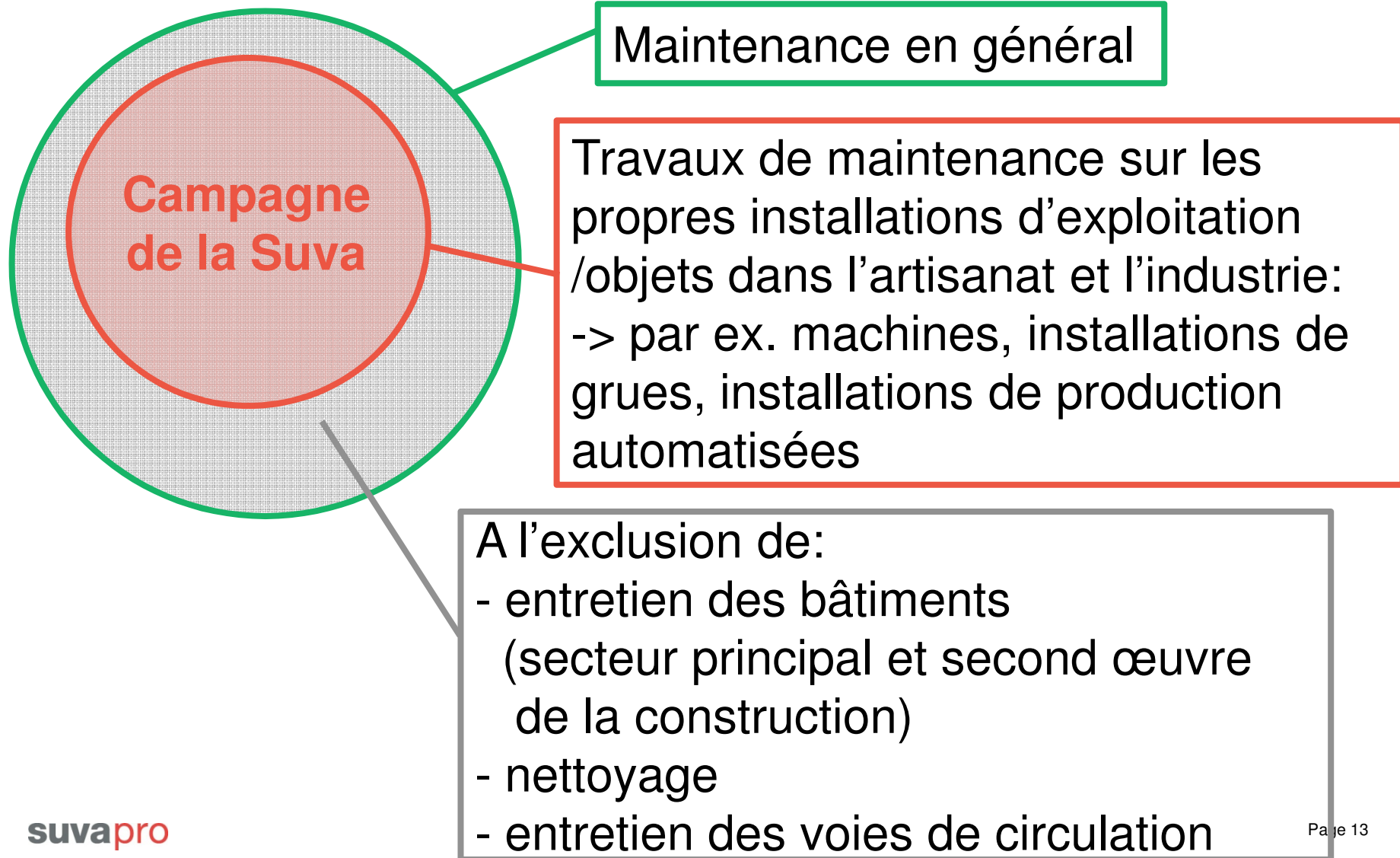
**La nécessité d'agir est
justifiée!**

Caractéristiques de la maintenance

- ◆ Maintenance planifiée
- ◆ Maintenance non prévue
 - > Suppression des dysfonctionnements
 - > Situations la plupart du temps extraordinaires
- ◆ Processus fortement interconnecté
- ◆ Dangers multiples
- ◆ Risque d'accident supérieur à la moyenne
- ◆ Sous-traitance fréquente

En résumé: maintenance = gros défi pour la sécurité et la protection de la santé!

Limite systémique – Groupe cible





Complexité des causes d'accident

- ◆ Planification et préparation insuffisantes du travail (les situations inconnues poussent à l'improvisation)
- ◆ Absence ou manque de formation des collaborateurs
- ◆ Installation non arrêtée «de façon sûre»
- ◆ Manipulation des dispositifs de protection
- ◆ Stress, manque de temps
- ◆ Absence de contrôle et de respect des procédures et des règles de sécurité du côté des supérieurs
- ◆ Au point de vue technique: absence de commandes pour des conditions de service particulières

Chef

Collaborateur

Chef

Fournisseur
Chef

Objectifs

- ◆ Diminuer les décès de 1/3 en cinq ans
- ◆ Respecter les règles de sécurité
- ◆ Rendre les employeurs conscients de leur responsabilité
- ◆ Sensibiliser les travailleurs aux dangers

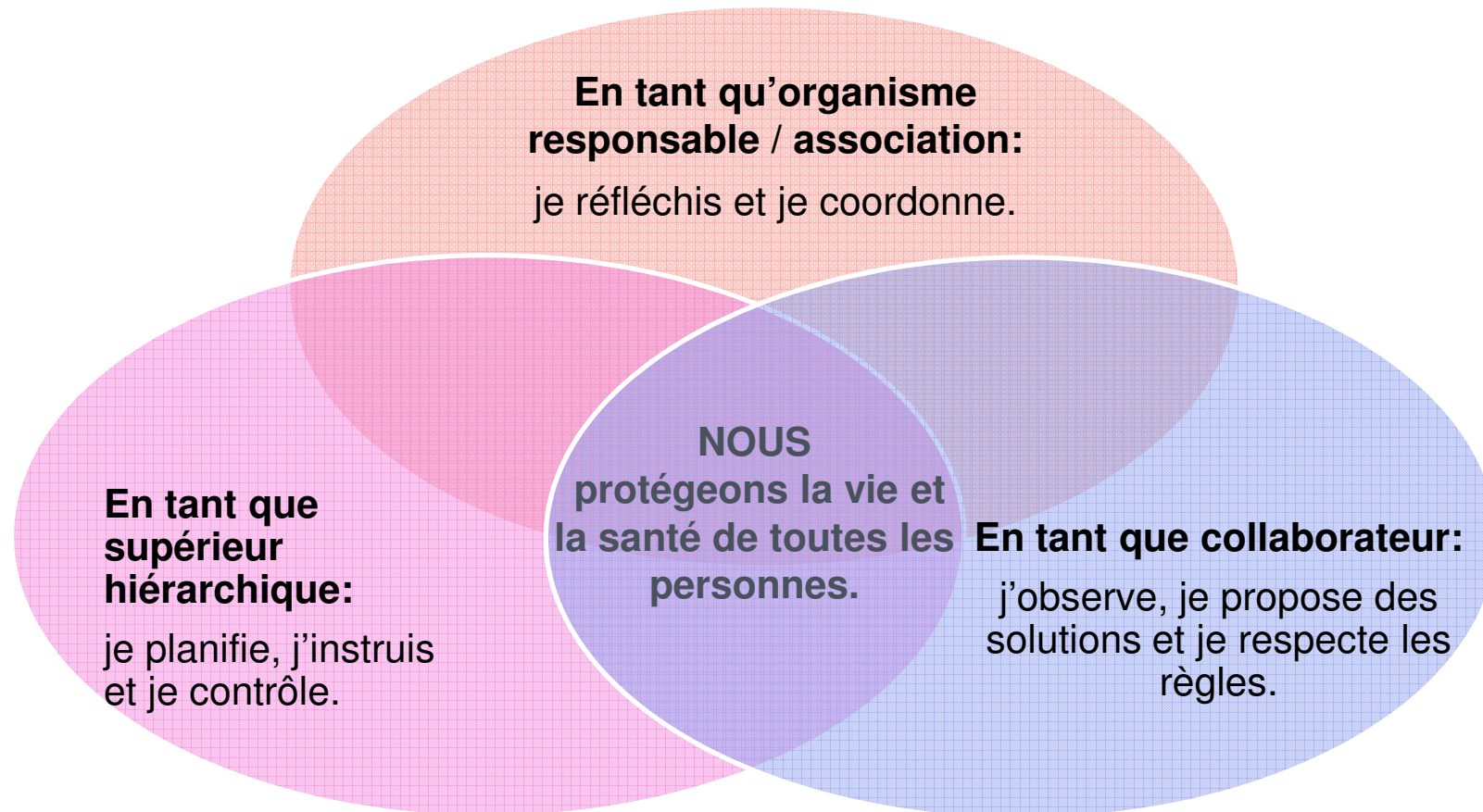
Mesures de prévention

Les mesures organisationnelles et personnelles sont au premier plan:

- ◆ Règles vitales
- ◆ Supports pédagogiques au lieu de travail
- ◆ Exemples d'accidents significatifs -> Tirer des leçons des accidents
- ◆ Article «Best Practice»
- ◆ Charte avec les associations (par ex. fmpo) / Branches / Syndicats
- ◆ Adaptation du concept d'exécution de la Suva
- ◆ Outils axés sur les branches, par ex. listes de contrôle

Vision «250 vies»

Charte de sécurité



En cas de menace, **dire STOP**

Règles vitales – Supports pédagogiques

1

Instruction Aptitude

- **Soutien** des cadres
- 5 minutes par jour pour la sécurité

- Dépliant reprenant les «**règles de sécurité vitales**»
- **Instructions** simples et prêtes à l'emploi

Dépliant «Règles vitales»



Huit règles vitales pour la branche du bâtiment

suvapro
Le métier en sécurité

La vie et la santé des travailleurs ont la priorité absolue.

Mon supérieur est responsable de la sécurité. Il m'indique les **règles de sécurité** et met à ma disposition les **équipements de protection** requis.

En tant que travailleur

- Je respecte strictement les **règles de sécurité**, car je suis solidairement responsable.
- si je constate une **lacune**, je la corrige ou je l'annonce immédiatement à mon supérieur et j'avertis les personnes présentes.
- en cas de menace pour la vie et la santé, je **STOPPE mon activité** et j'informe mon supérieur.

1. Nous sécurisons les zones dangereuses dès 2 m de hauteur de chute.



Travailleur: Je ne travaille jamais à proximité d'une zone à risque de chute.
Supérieur: Je fais systématiquement sécuriser les zones à risque de chute.

2. Nous sécurisons les ouvertures dans les dalles.



Travailleur: Si je vois une ouverture dans une dalle, je la sécurise tout de suite.
Supérieur: Je contrôle régulièrement le chantier et je sécurise les ouvertures dans les dalles.

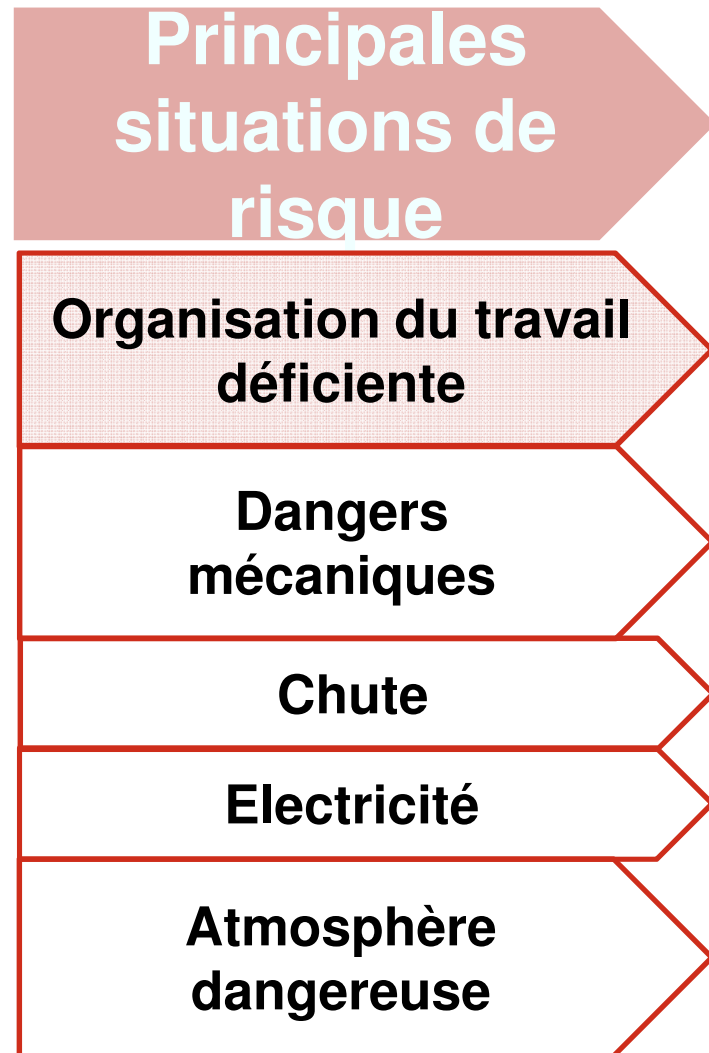


Huit règles vitales pour la branche du bâtiment
Support pédagogique

suvapro
Le métier en sécurité

Instructions
(dossier avec affichettes)

Huit règles vitales



En cas de danger
dire STOP!